

1er jour - Accueil

1er jour du séjour. Vous avez le choix entre 2 options :
Prévoir le pique-nique du midi dans les 2 cas.

1- Le jeune viendra directement au camping

Le rendez-vous est fixé entre 12 h 00 et 12 h 30.

(se garer sur le parking en face du camping)

Camping La Roseraie, 20 Av. Jean Sohier, 44500 La Baule-Escoublac

2 - Le jeune viendra en train jusqu'à la gare de La Baule Les Pins

Nous pouvons récupérer votre enfant en gare de la La Baule Les Pins (aux alentours de 12h00).

Merci de préciser l'horaire d'arrivée : e.supiot@fscf-paysdelaloire.fr

Le transport en train est à la charge et sous la responsabilité des familles.

Important :

Les enfants mineurs de moins de 12 ans ne peuvent pas voyager seuls en train. Ils devront obligatoirement être accompagnés par un adulte. Les enfants plus vieux peuvent voyager seuls, à condition bien sûr qu'ils disposent de documents de voyage en règle.

*Pour des raisons de sécurité (nombre de personnes sur la camping),
les familles ne pourront pas rester au delà de l'installation (mais nous les accueillerons avec le sourire !).

**Concerne uniquement les Séjours Région.
Ne concerne pas le séjour 49 du 20 au 25 juillet 2025**

Dernier jour - Départ

Dernier jour du séjour. Vous avez le choix entre 2 options :

1- Le jeune partira directement du camping

Les familles pourront venir chercher leur enfant au camping entre 15 h 00 et 16 h 00.

Camping La Roseraie, 20 Av. Jean Sohier, 44500 La Baule-Escoublac

2 - Le jeune partira en train de la gare de La Baule Les Pins

Une possibilité de dépose en gare de la La Baule Les Pins est possible (dépose à 15h00 à la gare).

Merci de préciser l'horaire de départ : e.supiot@fscf-paysdelaloire.fr

Le transport en train est à la charge et sous la responsabilité des familles.

Important :

Les enfants mineurs de moins de 12 ans ne peuvent pas voyager seuls en train. Ils devront obligatoirement être accompagnés par un adulte. Les enfants plus vieux peuvent voyager seuls, à condition bien sûr qu'ils disposent de documents de voyage en règle.